



Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ECLOZH INVEST – Constitution de société

Référence : L038245

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 30 octobre 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Dénomination : ECLOZH INVEST. Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. Siège social : 37 rue du Lozier, 35140 Mezieres sur Couesnon. Objet : – La souscription, directe ou indirecte et par tous moyens, de participations majoritaires ou minoritaires dans tout groupement ou société quelconque ; – La gestion, l'animation, le contrôle et la coordination des participations souscrites ; – La réalisation de toute prestation de services auprès de ses filiales et sociétés apparentées, notamment dans les domaines administratif, juridique, commercial, comptable ou financier. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 100 euros Cession d'actions et agrément : La cession d'actions par l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, la demande d'agrément doit être notifiée à la société et à chacun des associés. Les associés disposent d'un délai d'un (1) mois pour se porter acquéreurs des actions à céder, dans la proportion de leur participation au capital social.. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix. Ont été nommés : Président : Monsieur Antoine Droussé 37 rue du Lozier 35140 Mezieres sur Couesnon. La société sera immatriculée au RCS de Rennes. Pour avis.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
